

Solidarités en direction des personnes handicapées et âgées

Pose de la première pierre du Foyer Expérimental de Saint-Laurent-du-Médoc

18, rue Pierre Castéra

Lundi 4 mai 2015, à 10h30

Jean-Luc Gleyze, Président du Conseil départemental de la Gironde pose la première pierre du Foyer expérimental à Saint-Laurent-du-Médoc en présence d'Yves Garcia, Président de l'ADGEssa et des élus locaux.

Au vu de sa proposition originale, le projet de création du Foyer d'Hébergement et du Foyer Occupationnel Bossège à Saint-Laurent-du-Médoc a été accordé à l'Association pour le Développement et le Gestion des Équipements Sanitaires et Sociaux d'Aquitaine (ADGEssa), dans le cadre d'une procédure d'appel à projet.

Cet appel à projet a été lancé par le Département en juillet 2012, conformément au Schéma départemental. Celui-ci avait pour objet la création d'un Foyer Expérimental pour personnes handicapées sur le territoire du Médoc, avec pour condition une implantation géographique à proximité d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes).

Le Département crée ce nouveau Foyer d'une capacité globale de 45 places, toutes habilitées à l'aide sociale, réparties comme suit : 14 places en unité de vie pour travailleurs d'ESAT (établissement médico-social), 31 places en unité de vie occupationnelle, dont 1 place d'accueil temporaire et 1 place d'accueil d'urgence.

La structure accueillera des **Adultes Handicapés ayant un handicap mental ou psychique bénéficiant d'une orientation de la Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie de la Gironde** vers un Foyer d'Hébergement ou un Foyer Occupationnel.

Le caractère expérimental de cette structure, au-delà de l'hébergement, vise à apporter un soutien social et éducatif à la personne handicapée. Il doit également permettre de maintenir ou de restaurer un lien social avec la famille, les proches et l'environnement extérieur, notamment en créant un accueil conjoint parents âgés et enfants adultes handicapés.

Dans le cadre de la création du Foyer Expérimental Personnes Handicapées, l'association procède également à une **reconstruction de l'EHPAD avec une extension de 9 lits**.

L'ensemble de l'établissement devra être achevé fin 2016.

Le Département finance par la fixation annuelle des tarifs la construction du Foyer d'Hébergement et du Foyer Occupationnel adossé à l'EHPAD de Saint-Laurent-du-Médoc à hauteur de 5 801 575 €, ainsi que les équipements et mobilier à hauteur de 256 500 €.

Repères - APA, PCH et frais d'hébergement assurés par le Département

En 2014, l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** se stabilise autour de **135,8 millions** d'euros. La **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** progresse (+8,3%) pour atteindre **72,54 millions** d'euros.

Les frais d'hébergement, 2^e poste de dépenses d'accompagnement social départemental, pour les personnes handicapées, âgées ou liés à l'enfance, sont en augmentation (+ 4.85%) avec **306,6 millions** d'euros.

Contact presse :

Brigitte Botte : 05 56 99 51 31 - 06 23 83 92 36 - b.botte@gironde.fr

Laurent Gazal : 05 56 99 33 59 - 06 10 78 76 02 - l.gazal@gironde.fr

Facebook : [Département de la Gironde](#)

Twitter : [@gironde](#)

